



Collectif LST Ciney-Marche (2004) *Le travail social au service du droit d'association des plus pauvres*, in: *Mondes associatifs et modalités de construction du lien social*, Pensée Plurielle (\*) - Parole, Pratique & Réflexions du social, 2004/1, n°7, de Boeck, pp. 117-123.

(\* une revue de la catégorie sociale de la Haute Ecole Charleroi-Europe, incluant l'Institut Cardijn)

# Le travail social au service du droit d'association des plus pauvres

COLLECTIF LST CINEY-MARCHE

Cet article collectif a été élaboré par les militants du mouvement LST (Luttes Solidarités Travail) Ciney-Marche, mouvement de solidarité avec des personnes et familles en situation d'extrême pauvreté. L'article (qui, de par son élaboration commune, illustre l'une des méthodes du mouvement) montre comment le travail social se met au service de la construction du droit d'association des plus pauvres et comment ce droit veut relever le défi de résister à la misère, de transformer la société et de porter la parole des plus pauvres jusqu'aux lieux de décision sur la société globale. L'utilité sociale de l'associatif est multiple : réponse face à une distanciation sociale par rapport au pouvoir, importance du bénévolat, lien étroit entre l'associatif et le mouvement féminin, mouvement social et militantisme.

*Mots clefs : autonomie, hiérarchie, contrainte, démocratie, bénévolat, féminisme, militantisme, politique.*

## Introduction

Le mouvement LST a fêté ses 20 ans d'existence ces derniers mois par une série d'événements. C'est une nouvelles fois l'occasion pour nous de "jeter un coup d'œil dans le rétroviseur" afin de situer les points importants qui constituent notre "méthode de travail" et de mettre en lumière les éléments fondateurs de notre démarche militante et associative.

Au départ, à la fin des années septante, le mouvement LST est né d'actions sur le terrain avec des familles en situation d'extrême pauvreté dans le quartier de la rue des Brasseurs à Namur et au 55<sup>1</sup>. C'est autour de ces combats menés par ces familles et ces personnes que nous avons commencé à nous rassembler et à nous organiser avec une première préoccupation, celle du logement.

Par la suite, dans d'autres régions, des personnes ont décidé de se rassembler pour porter ensemble des résistances à la misère et forcer à ce que les choses changent. Ce fut le cas à Couvin, Dinant, Andenne et plus tard Ciney-Marche et Tubize. Aujourd'hui le mouvement se compose de trois locales, à Namur, Andenne et dans la région de Ciney-Marche ainsi que d'un point relais à Tubize.

Cela fait maintenant plus de vingt ans que nous tissons au quotidien des solidarités avec des personnes et des groupements divers afin de renforcer les "résistances à la misère"

<sup>1</sup> Le 55 était le nom donné à un lieu d'accueil pour les plus pauvres et dont l'action se développait au n°55 (et 57, 59, 61) du boulevard d'Herbatte. Lorsque ce lieu s'est restructuré fin des années septante, il y avait encore près d'une centaine de personnes, dont des familles et des enfants, obligés de retrouver un autre logement. Plusieurs militants de la première heure étaient proches de l'histoire de ce lieu et y ont vécu.

développées par les plus pauvres. Mais aussi pour que la parole des travailleurs les plus pauvres et de leurs familles soit prise en compte au niveau des lieux où les décisions qui concernent l'ensemble de la société sont prises. Autant d'années pour construire avec les plus pauvres "**le droit d'association**". Élémentaire pour une majorité de citoyens, il devient pour les plus pauvres un véritable défi qu'il faut relever<sup>2</sup>.

Institutionnellement, LST se définit comme étant un mouvement de lutte contre la pauvreté. Notre mouvement fait ainsi partie du secteur de l'éducation permanente et est reconnu par les pouvoirs publics en tant que tel. Mais le statut juridique d'asbl (et ce qu'il permet) n'est qu'un outil que les plus pauvres se sont donné pour pouvoir se rassembler et mener leurs actions, il n'est pas une fin en soi.

## Préalable

Afin de permettre une compréhension plus aisée de notre méthode, il nous paraissait essentiel de la contextualiser par la présentation d'une action concrète. Nous avons choisi **le réseau d'habitants permanents**.

Dans le courant de l'année 1996, LST Ciney-Marche est né sur les revendications de l'accès aux droits élémentaires que portaient les habitants des camping et domaines de la région de Somme-Leuze. En effet, il s'agissait pour plusieurs locataires de se rassembler et de se battre pour avoir accès à la distribution d'eau. Leur propriétaire ne voulait pas effectuer les travaux nécessaires. Suite au rassemblement, les habitants ont constitué une cagnotte pour pouvoir aller en justice. Le juge de paix a condamné le propriétaire à les effectuer moyennant une importante astreinte. Nous avons été toujours présents dans une démarche de mobilisation avec les habitants et nous avons gardé une vigilance particulière vis-à-vis de l'habitat permanent. A cette époque se formait un réseau d'habitants permanents en Wallonie pour partager des réalités de vie mais aussi pour confronter notre vécu. Le réseau était alors porté par trois associations.

Début 2003, la Région Wallonne décide de mettre en œuvre son Plan pour l'Habitat Permanent (plan HP), déjà en préparation depuis plusieurs années. Celui-ci consiste à vider les camping et domaines de Wallonie des 10.000 habitants qui les occupent pour des motifs socio-sanitaires ! Dans le même temps, nous savons pertinemment bien que les marchés du logement privé comme social sont complètement saturés avec 40.000 familles en attente d'un logement social.

Ce plan nous a fait prendre conscience de l'importance de maintenir et de développer ce réseau d'habitants permanents existant. Malheureusement, deux associations ont quitté le réseau depuis, ayant réorienté leurs actions.

Concrètement, aujourd'hui, nous rassemblons les habitants permanents des campings et des domaines de la région de Ciney-Marche mais encore de Mettet, Andenne, Bastogne, Estinnes, ... dans ce que nous avons appelé les rencontres intercamping.

Ces rencontres ont lieu une fois par mois, parfois centralisées pour permettre la présence de représentants de divers campings et parcs résidentiels. A d'autres moments elles se font dans différents campings ou domaines pour que des amis, des voisins puissent nous rejoindre et pour encourager la mobilisation. Des militants de LST sont attentifs à ce qui se vit durant le mois dans les différents lieux connus et collectent les différents points de l'ordre du jour à débattre. Nous échangeons sur le vécu dans chaque camping et domaine. Ensemble, on peut découvrir des pistes d'action, des questionnements au niveau de la loi.

---

<sup>2</sup> Lors de sa constitution en asbl, certains membres de l'association n'ont pas pu faire partie des membres fondateurs car ils étaient privés de droits civils et politiques pour faits de vagabondage.

Ce qui nous mobilise pour le moment, c'est de voir ensemble la façon dont le plan HP (plan interministériel) va être appliqué et réfléchir à comment réagir, comment rester solidaires face à un plan qui sera appliqué différemment pour les uns et les autres. Fondamentalement, ces rencontres créent et renforcent entre les participants un lien qui les sort de l'isolement lié à l'habitat dans un endroit stigmatisé, situé souvent dans des endroits reculés. C'est un des rares lieux où l'on ose parler de son logement (caravane, chalet) comme d'un véritable logement et être entendu alors qu'il n'est pas reconnu comme tel par les pouvoirs publics. On y parle encore de son histoire de logement : comment on a été amené à vivre en caravane ou en chalet ?

A travers ce réseau, nous mettons en place des rencontres au niveau local (la commune où se situe le camping ou parc résidentiel) pour définir des stratégies par rapport à des problématiques spécifiques du lieu (par exemple pour interpeller le bourgmestre), des actions de soutien et de solidarité par rapport à des résistances locales ainsi que des actions plus globales et wallonnes en partenariat avec d'autres associations pour interpeller le pouvoir wallon. Dans le cadre de nos actions, de nos rassemblements, nous accompagnons certains résidents dans différentes démarches.

Très vite, de nombreux coups de téléphone d'habitants de campings et de domaines nous ont convaincu de l'importance d'être en contact les uns les autres, de se sentir concernés par ce que chacun vit là où il est. Nous avons décidé de réaliser le "Courrier des domaines", une simple feuille comme *bulletin* de liaison entre les résidents.

Dans le but de permettre aux habitants de campings et de domaines de s'exprimer et de faire connaître la problématique de l'habitat permanent en camping avec un autre regard, nous avons écrit différents articles pour La Main dans la Main<sup>3</sup>, Alter écho, Le Ligueur. Nous avons participé à des *émissions* de Canal C, à des interviews de journalistes de Vers L'Avenir, d'Alter Echo...

A l'initiative des habitants permanents soutenus par LST et en vue d'interpeller le monde politique wallon, nous avons également mené une action de sensibilisation à la table ronde de la Région wallonne le 12 mars 2003 avec les bourgmestres et opérateurs du logement concernés. Nous avons réalisé un tract cosigné par le mouvement LST, Solidarités Nouvelles, le Miroir Vagabond, ATD Quart-Monde et le Front commun des SDF.

Nous avons apporté notre soutien à l'action en justice intentée par les habitants du domaine de Pincemaille à Estinnes contre le propriétaire, la société des eaux, le bourgmestre, la Région wallonne. Les habitants du domaine sont sans eau depuis plusieurs mois (au 03-10-2003).

Nous avons suscité une rencontre entre les résidents du camping de Maredret et les autorités communales d'Anhée.

En regard de l'action décrite ci-dessus, voici les éléments de notre méthode de travail qui nous apparaissent fondamentaux dans notre quotidien militant et associatif:

### **Un choix de population aussi clair que possible : la solidarité avec les plus pauvres**

Notre association travaille donc dans le cadre de l'éducation permanente. Celle-ci vise à atteindre de préférence un public dit populaire. Nous faisons clairement le choix de **rejoindre les familles les plus pauvres** de ce public. Plus précisément, ce choix se fait en s'inscrivant en solidarité avec les luttes des plus pauvres et leurs familles.

---

<sup>3</sup> "La main dans la main" est le mensuel du mouvement édité à plus d'un millier d'exemplaires.

Qui sont-ils ? Les personnes et les familles dont l'accès aux droits humains élémentaires (se loger, avoir accès à l'eau et l'électricité, l'accès aux soins de santé, pouvoir vivre en famille...) est difficile ou nié dans la réalité. Ce sont aussi les premiers acteurs de la lutte contre la misère car ils développent des stratégies pour survivre et c'est précisément là que se situe notre lieu de rencontre.

Ce choix s'inscrit également et surtout dans **la durée**. Cette solidarité et cette confiance réciproque ne se construisent pas du jour au lendemain et sont à maintenir dans le temps. Il ne s'agit pas de s'engager pour quelques semaines ou quelques mois et de s'effacer une fois que l'orage est passé. Mais de rencontrer et de soutenir quotidiennement ces familles sur le long terme parce qu'elles vivent cette pauvreté quotidiennement.

La démarche de LST **s'enracine dans les résistances à la misère** portées par des personnes, des familles, des groupes. Les actions de type service sont liées aux résistances à la misère.

Nous avons des activités de type "service" (comme les permanences, l'atelier peinture... qui sont différentes des activités tels que l'atelier familles, l'intercamping... issues quant à elles de rassemblements). Mais si elles existent, ce n'est pas pour "faire plaisir" à un quelconque pouvoir subsidiant qui nous y aurait contraint ou pour augmenter le volume d'activités existant au sein du mouvement. Ces services sont nés de préoccupations des militants, de solidarité et d'entraide que les militants veulent instaurer entre eux ou parce que cet accompagnement est vivement souhaité par une personne qui "frappe à la porte". Ainsi nous accompagnons des personnes, des familles dans des démarches administratives (régulariser un dossier de chômage, de mutuelle, ...) ou sociales (entretien au CPAS, rencontre avec le délégué du SAJ, ...). Car quand on a constamment été écrasé, il est souvent difficile de relever la tête sans un appui en qui l'on puisse avoir confiance.

Lorsqu'un atelier de réflexion est proposé, c'est parce que sur le terrain, il a une pertinence face aux difficultés rencontrées par les familles ou par les résistances qu'elles portent. C'est notamment de cette manière (inductive) que se sont mises en place les réunions intercamping.

### **De qui recevons-nous mandat dans le travail collectif et individuel que nous développons?**

Souvent, les services ont un mandat, une mission qui leur vient d'une autorité ou de la société en général.

Aucune autorité ne nous mandate pour travailler avec telle ou telle personne ou famille. Nous recevons "mandat" **des personnes elles-mêmes** qui souhaitent qu'on les accompagne pour des démarches administratives, au CPAS, dans la recherche d'un logement, ...

Ce mandat nous est "octroyé" par les familles, principalement, sur base de la confiance qu'elles ont dans les militants qu'elles peuvent rencontrer au sein de l'association. Cette confiance ne naît pas du jour au lendemain. Elle s'acquiert en grande partie grâce au partage, à l'écoute sans jugement et à la solidarité qui s'inscrit dans les relations entre ces personnes. C'est cette solidarité qui constitue notre mandat. Cette notion se joue en sens inverse par rapport à ce qui se rencontre dans les pratiques de la plupart des services et institutions.

"Le fait de venir au "caves" [réunions bimensuelles du mouvement] se fait souvent par le bouche à oreille. Il n'y a aucune contrainte des services sociaux. Mais on vient parce qu'on est interpellé."<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> "La main dans la main": *Nous sommes militants*, décembre 2001, p.4

## **La délégation : qui délègue qui et pour quoi faire ?**

A LST, il n'y a pas de hiérarchie comme on peut en rencontrer dans beaucoup de services voir même d'associations avec un chef de service ou un directeur. De même, salariés et bénévoles cohabitent mais l'on se reconnaît mutuellement comme militant. Les salariés permettent une certaine stabilité pour faire tourner la maison, coordonner le rassemblement et les différentes actions. Ils sont des militants comme toute personne qui franchit la porte d'une permanence.

Quand se pose la question de savoir qui va porter la parole du groupe auprès d'une administration, de pouvoirs publics, de politiques ; ce sont les personnes qui se sentent le plus à l'aise pour le faire, en ayant une certaine maîtrise du sujet et en étant membre du groupe de réflexion depuis suffisamment longtemps (pour porter une parole fidèle du groupe) qui se proposent. Elles sont déléguées par l'entière responsabilité du groupe. Ces personnes portent la parole du groupe en étant le plus possible fidèle à ses propos, sans exposer son point de vue personnel mais celui qu'a développé et mûri le groupe.

## **Nous ne faisons pas d'opposition entre travail collectif et individuel**

Certains inscrivent une opposition entre travail individuel et collectif. Pour nous, on peut dire que la rencontre se fait en générale de manière individuelle pour ensuite tisser des solidarités et des luttes communes qui génèrent une dimension plus collective. On peut ainsi arriver à un travail communautaire.

Plus concrètement, il s'agit souvent d'une personne, d'une famille que l'on rencontre par l'intermédiaire d'un militant, de la permanence, lorsque ces personnes sont en détresse ou trop écrasées pour faire face à leur situation. On chemine alors ensemble par un accompagnement lors de démarches, en participant au caves, ... Ensuite (parfois en même temps) vient la participation à des groupes de réflexion thématiques (famille, logement, santé, ...). La démarche se fait parfois aussi en sens inverse: une personne qui participe depuis un certain temps à un groupe de réflexion peut souhaiter pour une raison ou une autre être accompagnée lors un événement bien précis ou pour un problème auquel elle a des difficultés à faire face seul.

L'accompagnement n'est pas forcément fait par un "professionnel du social" mais bien souvent par un militant qui a été confronté au problème en question et qui a pris une distance qui lui permet de faire cet accompagnement avec beaucoup de pertinence.

## **Les connaissances plus théoriques sont souvent apportées par la confrontation entre le vécu et le cadre théorique**

Lors de nos échanges, ce sont le plus souvent l'expérience de l'un ou l'autre, une personne confrontée à une situation difficile pour laquelle elle a du se battre qui nous permettent de décoder, de comprendre et d'analyser les textes de lois. Si personne ne sait, on va chercher ensemble les éléments de législation et l'on découvre, on apprend ensemble. Il n'y en n'a pas un qui "sait" et qui déverse sa bonne parole aux autres mais un groupe qui se rassemble et qui réfléchit, qui avance ensemble.

## **Aller au rythme du plus lent : la production d'un écrit comme exemple**

Produire un écrit au sein de notre association est un travail laborieux, cela nous demande plusieurs semaines, plusieurs mois voire parfois des années. Si l'on écrit, c'est pour exprimer des choses en dehors de "nous". Si une personne propose une ébauche de texte, durant plusieurs rencontres, des synthèses successives sont rediscutées entre tous les participants afin de voir si ce qui est écrit est bien le reflet de ce que nous voulons dire en groupe. Il s'agit en quelque sorte d'une rédaction en cercles concentriques, en spirale.

De même que nous nous assurerons que tous les participants du groupe ont eu la possibilité de comprendre le texte et de l'assimiler. Ceci quel que soit le rythme de chacun, ses capacités de lecture et de compréhension. C'est l'une de nos options fondamentales: aller au rythme du plus lent. Le rythme du plus lent n'est pas forcément celui du moins scolarisé.

"Loin de provoquer la répétition, une rédaction en spirale multiplie les regards, les angles de vue autour d'une situation, autour des réalités abordées. Cette méthode inductive (partir du vécu, du concret vers l'abstrait) permet aux participants, chacun selon son histoire, son regard, son expérience, de participer à la réflexion commune."<sup>5</sup> Par exemple, réaliser cette chronique de l'aide social ("La dignité... parlons-en!") a pris plusieurs années.

## **Le dialogue n'est pas une option méthodologique, mais un fonctionnement essentiel (par essence) de notre pratique**

Pour nous, le dialogue n'est pas un choix explicite mais un fonctionnement naturel qui s'impose à nous. Il s'impose à nous car dans les traditions et le milieu populaire la communication directe, orale est celle utilisée pour les choses courantes de la vie mais aussi pour les choses les plus importantes, les plus graves. C'est également le mode de communication le plus maîtrisable par tous, le plus grand commun dénominateur en terme de d'échanges et de communication. Ces échanges seraient impossibles sans un minimum de dialogue. Ils ne se font pas toujours sans heurts, sans altercations, il y a parfois confrontation de point de vues mais ces tensions sont souvent sources d'enrichissement une fois décantées.

La construction d'un texte (comme celui-ci) reste simplement la trace d'un dialogue collectif particulier que nous développons à partir des choses importantes qui font notre quotidien.

## **Une recherche d'éléments de libération au départ des luttes des plus pauvres.**

Notre action consiste en ... "une recherche d'éléments de 'libération' pour l'homme au départ des luttes que nous portons (et pour tous, il n'y a pas d'expert pour libérer les autres). C'est l'action commune des hommes en solidarité qui transforme le monde.

C'est aussi dans ce sens que les hommes peuvent faire reculer l'oppression, la misère, la grande pauvreté, l'exploitation des plus faibles.

---

<sup>5</sup> Mouvement LST (2003) "*La dignité... parlons-en !*", Ed. Luc Pire, collection Voix su silence, 140p.

Il ne s'agit pas de grande envolées intellectuelles mais d'une action ensemble, au jour le jour, sur ce qui ce vit ici et maintenant."<sup>6</sup>

Ce texte est fortement inspiré d'écrits existants déjà au sein du mouvement LST. Il s'agit essentiellement de ces documents :

- le rapport des 10 ans: "Dix années de rassemblement du Quart-Monde en région namuroise",
- le texte sur notre méthode intitulé: "Texte de Wemmel" (en référence à une réunion regroupant les associations partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté ayant eu lieu à Wemmel),
- divers articles de "La main dans la main".

Les militants de LST.

*LST Ciney-Marche*  
*rue de Monin, 96 B-5362 Achet*  
*Courriel : ciney-marche@mouvement-LST.org*

---

<sup>6</sup> Mouvement LST (mai 2003) "*Méthode de travail du mouvement LST*" - "*Texte de Wemmel*", 4p.